

De l'Université vers la vie active : comment s'effectue la transition des jeunes diplômés ?

Nom et prénom : HAJJI Fatima Ezzahra

Université : Ibn Tofaïl, Maroc

Courriel : hajjifatimaezz@hotmail.com

La présente étude ambitionne de retracer le parcours universitaire des jeunes enseignants marocains, sous contractuels, issus de l'université publique marocaine plus particulièrement les diplômés d'une licence fondamentale en Langue et Littérature Françaises. Cette dernière a comme objectif d' « acquérir des méthodes de travail et de réflexion susceptibles d'étayer la réussite universitaire et l'intégration à la vie active »¹. Durant trois ans, les étudiants acquièrent des compétences en langue (syntaxe, pragmatique, phonétique,...) et en littérature (littérature comparée, littérature magrébine,...). Des prérequis qui permettent *a priori* aux jeunes diplômés d'intégrer la vie active notamment dans le secteur éducatif du primaire jusqu'au lycée avec une aisance linguistique, littéraire et communicationnelle. Se pose, de toutes ces constatations, une question primordiale à notre étude : comment les jeunes diplômés appréhendent-ils leur transition et comment s'effectue-t-elle réellement ? Répondre à cette question nécessite une enquête de terrain basée essentiellement sur des situations et des cas concrets afin d'avoir, subséquentement, un retour d'expérience de nos différents informateurs. Pour ce faire, notre contribution mettra l'accent d'abord sur le contexte sociolinguistique de notre étude. Ensuite, nous exposerons la structure du système éducatif marocain en mettant en exergue le niveau supérieur ainsi que la politique de la formation universitaire en se focalisant sur le parcours des étudiants au sein du Département de Langue et Littérature Françaises. Enfin, nous effectuerons une enquête semi-directive avec une soixantaine d'informateurs voire des enseignants de la langue française qui exercent de beaucoup plus qu'un an afin de déceler leurs ressentis par rapport aux apports de la formation et leur degré épanouissement dans le travail en se penchant sur les mécanismes mises en œuvre pour réussir la transition.

1. Le contexte sociolinguistique de l'étude

Le Royaume du Maroc est un pays d'Afrique du Nord, faisant partie du grand Maghreb. Sa capitale est Rabat. Par ailleurs et d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, le Maroc comptait environ 33,84 millions d'habitants répartis en douze régions. En égard à sa position géographique, le Maroc constitue un croisement flamboyant de cultures, d'identités et de langues reflétant l'hétérogénéité de sa

¹http://flsh.uit.ac.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=22:etudesfrançaises&catid=5:departements&Itemid=43#licence-fondamentale (consulté le 18/01/2020)

communauté. Ce pays fait preuve d'une certaine richesse linguistique. En effet, la situation linguistique au Maroc est marquée par un brassage de langues nationales et de langues étrangères. Une cohabitation linguistique saillante qui se manifeste dans plusieurs domaines et à différents niveaux impactant ainsi le langage des individus vivant au Maroc. Par ailleurs et conformément à la répartition statutaire établie par Messaoudi (2013), le paysage linguistique marocain peut-être dépeint à travers deux statuts : les langues à *statut de droit* et les langues à *statut de fait*. Selon la même source, le *statut de droit* est un état procuré par la Constitution en vigueur qui stipule que

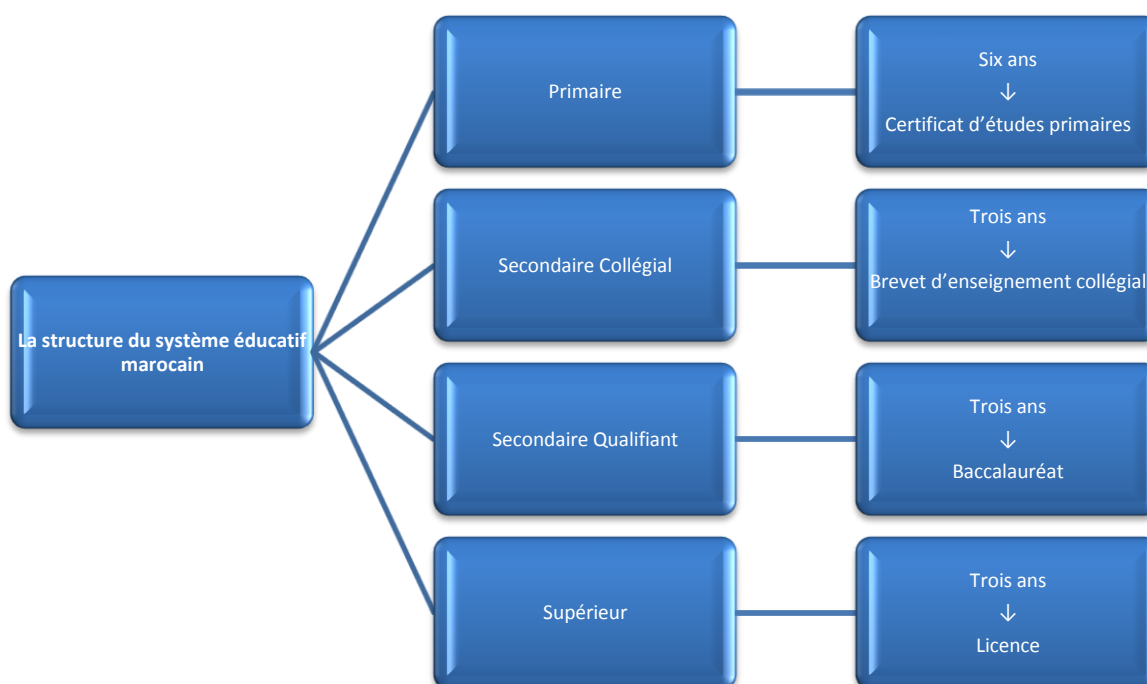
« L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. L'Etat œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. » (Article 5).

Outre le *statut de droit* accordé aux langues mentionnées ci-dessus, le paysage linguistique marocain bénéficie d'un autre type de statut dit le *statut de fait*. Un statut que nous pouvons répertorier à travers la présence d'une langue donnée dans un domaine vital quelconque. Nous nous contentons de citer les langues en présence au Maroc en expliquant les situations dans lesquelles elles sont employées. Par exemple, le domaine juridique (arabe → les lois, les décrets et le bulletin officiel, français → le bulletin officiel.), le domaine de l'enseignement (enseignement supérieur : français → sciences exactes et naturelles, enseignement agricole, de la médecine et de la pharmacie et dans l'enseignement professionnel et technique, écoles d'ingénieurs ; à titre d'exemple), le domaine administratif (ministère de la justice : arabe standard → plaidoiries à l'écrit, arabe marocain → les pratique orales et plaidoiries (si besoin est), amazighe → plaidoiries si besoin est), le domaine économique (arabe standard → publicité commerciale, affichage public, les enseignes, communication écrite du secteur public dans les domaines administratifs. Français → publicité commerciale, affichage public, les enseignes, les entreprises privées, communication écrite du secteur public dans les domaines techniques, communication orale dans le secteur public. Arabe marocain → publicité commerciale, les enseignes, communication orale dans le secteur public. Amazighe → les enseignes, les échanges oraux dans les services administratifs des régions amazighophones). Le domaine de la vie communautaire (arabe standard → sphère religieuse notamment les textes de la Charia, les discours officiels de la vie politique, les assemblées politiques et syndicales. Arabe marocain → sphère religieuse afin de donner des explications, les assemblées politiques et syndicales ; à titre d'exemple).

2. La structure du système éducatif : cas de l'université marocaine

L'organisation pédagogique en vigueur comporte un enseignement préscolaire, un enseignement primaire, un enseignement secondaire collégial, un enseignement secondaire qualifiant et un enseignement supérieur comme l'illustre le schéma ci-dessous :

Les niveaux de la structure du système éducatif marocain



Issus de l'enseignement secondaire qualifiant, les futurs étudiants entament leur vie estudiantine en choisissant une filière adéquate à leur parcours scolaire. Les établissements universitaires marocaines se répartissent entre des établissements à accès ouvert (Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales ; Facultés des Lettres et Sciences Humaines ; Facultés des Sciences ; Facultés Polydisciplinaires) et les établissements à accès régulé (Facultés de Médecine et de Pharmacie ; Facultés de Médecine Dentaire ; Ecoles d'Ingénieurs ; Facultés des Sciences et Techniques ; Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion ; Ecoles Normales Supérieures ; Ecoles Normales Supérieures de l'Enseignement Techniques ; Ecoles Supérieures de Technologie ; Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction ; Faculté des Sciences de l'Education). Par ailleurs, les universités marocaines adopte le système Licence, Master et Doctorat (LMD). Les études sont fondées sur les 3 grades :

- ✓ Licence (6 semestres),
- ✓ Master (10 semestres),
- ✓ Doctorat (3 ans après le Master).

Par ailleurs, la licence fondamentale en Langue et Littérature Françaises est un diplôme délivré par l'université marocaine aux étudiants qui ont suivi et validé les différents modules du premier semestre jusqu'au sixième semestre au sein du Département de Langue et Littérature Françaises (DLLF). D'après la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Kénitra², la formation de licence tente de

- ✓ Fournir une vue d'ensemble de la littérature française à travers ses grands textes et leur contexte historique et culturel.
- ✓ Introduire à une connaissance générale du fonctionnement du système de la langue française.
- ✓ Faire acquérir des méthodes de travail et de réflexion susceptibles d'étayer la réussite universitaire et l'intégration à la vie active.
- ✓ Garantir une bonne maîtrise du français, une expression orale correcte et une expression écrite aisée.
- ✓ Développer les qualités intellectuelles (rigueur, capacité d'analyse et de synthèse), et personnelles des étudiants (créativité, responsabilité, autonomie, initiative).

En répartissant les modules, la formation en question essaye de stimuler à la fois la compétence écrite et la compétence orale des étudiants en jumelant « littérature » et « linguistique » afin que la formation soit la plus complète possible. Cependant, la fin du cursus se couronne par un projet de fin d'études suivi d'une soutenance. Nous estimons qu'après un tel parcours et l'obtention du diplôme, les étudiants sont susceptibles d'enseigner.

3. Les cadres des Académies Régionales d'Education et de Formation : comment s'effectue leur transition ?

Contrairement aux enseignants titulaires, les enseignants contractuels ou les des cadres des Académies Régionales d'Education et de Formation (AREF) sont recrutés pour des durées limitées par contrat. En 2016, l'État décide de changer de stratégie de recrutement au sein du secteur éducatif national. Par ailleurs, le concours est organisé par les académies régionales du ministère.

Pour répondre à notre problématique, j'ai effectué une enquête semi-directive, qui « [...] est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, lors d'un entretien, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue. » (Blanchet, 2012 : 51), avec une soixantaine d'informateurs sur la ville de Rabat. Pour mieux les aborder, nous avons élaboré une grille d'une dizaine de questions, qui se rapportent à l'identification des différents sujets : âge, niveau d'étude, cadre professionnel ainsi que l'attitude du sujet vis-à-vis la transition de l'université vers la vie active. Le point commun entre nos informateurs c'est le fait ils ont intégré la vie active directement après leur licence fondamentale. Notre échantillon se compose donc de trente-cinq

² http://flsh.uit.ac.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=22&Itemid=43 (Consulté le 25/03/2020)

informateurs qui exercent le métier d'enseignant depuis un an et vingt-cinq informateurs qui exercent de beaucoup plus qu'un an.

Comme nous l'avons signalé auparavant, notre enquête mettra en exergue deux points importants à savoir la qualité de la formation proposée au sein du département de langue et littérature françaises et le ressenti des sujets après l'intégration de la vie active. Le tableau ci-dessous recense le point de vue de quelques informateurs par rapport à la formation de licence fondamentale au sein de DLLF et leur transition vers la vie active.

Points de vue des informateurs		
La formation au sein du DLLF	Ressentis par rapport à la transition vers la vie active	
	Flexible	Rude
<ul style="list-style-type: none"> ✓ « d'un point de vue théorique la formation est assez complète mais d'un point de vue pratique, il y'a énormément de choses à voir ». ✓ « la licence se focalise essentiellement sur la maîtrise de la langue française à l'oral et l'écrit ». ✓ « la formation est très importante ». ✓ « La formation est complète je pense ». ✓ « j'ai étudié énormément de contenu linguistique et littéraire ». 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ « après deux ans d'expérience, je peux vous dire que les enseignants s'adaptent et gèrent de mieux en mieux les séances de cours ». ✓ « avec l'expérience il est plus facile de préparer un cours ». ✓ « avec le temps et les années la gestion de la classe est beaucoup plus facile qu'à la première année ». ✓ « l'apprentissage du métier se fait à travers les années ». ✓ « je pense que la première année est difficile au niveau de la préparation et de la méthodologie ». ✓ « dès la 2^{ème} année ta tâche est facile ». 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ « durant la première année, il est difficile de cerner les besoins de élèves ». ✓ « il est difficile de faire des fiche pédagogique ». ✓ « j'ai toujours du mal avec la prise de parole en public ». ✓ « J'ai su mal à gérer la classe ». ✓ « La gestion d'une 40 de personnes est assez difficile ». ✓ « la première année est la galère pour préparer les cours ». ✓ « pour moi, il est difficile de cibler les objectifs à atteindre avec les élèves ».

Suite à notre enquête et d'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que les points de vue divergent et dépendent principalement du niveau de chaque enseignant et de son degré d'implication dans le travail et de son adaptation à sa vie active. Il existe par ailleurs une unanimité par rapport à la qualité de la formation et aux modules enseignés (phonétique, syntaxe, histoire des idées,...) dans le sens où les informateurs pensent que, d'un point de vue théorique, la formation constitue un avantage car elle est assez complète et adéquate à leur niveau (licence). Par ailleurs, la transition des étudiants (de l'université vers la vie active) dépend principalement des années ; dans le sens où la première année d'activité professionnelle est assez compliquée, difficile à gérer et rude pour quasiment la majorité de nos informateurs. Ainsi, au fil des années, les méthodes d'enseignement et de transmission du savoir s'acquièrent et s'aiguisent avec le temps et l'expérience et, subséquemment, le travail devient beaucoup plus flexible.

Références bibliographiques

- Blanchet, Philippe, (2012), *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, édition revue et complétée, Presses Universitaires de Rennes, 192 p.
- Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011) portant promulgation du texte de la constitution (*Publié au Bulletin Officiel n° 5964bis du samedi 30 juillet 2011*).
- Messaoudi, Leila, (2003), *Etudes sociolinguistiques*, Rabat, Editions OKAD.

Webographie

- <http://flsh.uit.ac.ma>
- <https://www.enssup.gov.ma/fr/>